

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, Abonnement à l'Album Mensuel, etc.

Table with advertisement rates: PRIX DES ANNONCES, Six lignes et au-dessous, première insertion, etc.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

AGRICULTURE.

(De la Minerve.)

CULTURE DE L'ÉRABLE.

(Suite.)

Que vous suiviez l'avis que je vous donne de planter des érables, que vous vous en procuriez en semant une pièce de terre comme ci-dessus, ou enfin que vous vous laissiez entraîner par l'exemple du cultivateur dont je vous ai parlé, vous changerez la face de ce pays. Non-seulement vous nous apporterez des millions; mais encore nos campagnes dépouillées se couvriront d'une belle et riante végétation. C'est alors bien plus qu'aujourd'hui que l'érable sera l'emblème du Canada. Le bois ne manquera plus au pauvre, et le cultivateur même aisé ne sera plus forcé d'aller s'en procurer à grande peine à dix lieues de chez lui. Cette maladie terrible, à laquelle sont si sujets nos bestiaux, parce qu'ils sont exposés pendant nos étés brûlants dans des champs où ils ne trouvent aucun ombrage, cette maladie que les médecins vétérinaires appellent maladie du sang et qu'on appelle quelquefois dans nos campagnes la mauvaise maladie, en la verrait disparaître avec la cause qui la produit. Aimez-vous le printemps? eh bien! vous pouvez en octroyer un au Canada; car jusqu'ici nous ne pouvions nous vanter d'avoir eu un printemps. Nous passons brusquement de l'hiver à l'été. Les poètes nous disent de belles choses des zéphyrs, qui se font un plaisir de pousser mollement une barque vers le rivage, qui se joient, les coquins, dans la chevelure flottante d'une bergère, qui vont discrètement porter à l'amant les douces paroles de sa maîtresse. Eh bien! nous ne connaissons les zéphyrs que par les poètes; tout ce que nous connaissons ici c'est le vent brûlant du midi et l'impétueux Borée. Nous éprouvons moins de variations subites dans notre température; l'air serait plus pur, parlant nous nous porteriez mieux et vivriez plus longtemps. Nos hivers seraient moins froids et nos étés moins chauds. Les vents seraient moins couler nos arbres fruitiers, n'abattraient pas les fruits longtemps avant leur maturité, nos grains ne seraient pas échaudés pendant les chaleurs brûlantes de la canicule.

Mais parlez au routinier vieux ou jeune de planter un arbre, il vous répondra invariablement: que ce serait folie de lui, puisqu'il ne vivra pas assez longtemps pour manger de son fruit ou se reposer sous son ombre. J'en connais un qui, pour cette belle raison, se refusa de planter un verger il y a aujourd'hui 35 ans. Il y en a à présent 30 qu'il mangerait des pommes, et il laisserait en mourant un bel héritage à ses enfants. Cette disposition routinière chez cet homme était d'autant plus remarquable qu'il a un voisin chez lequel on voit depuis cette époque (1810) un pommier, qui donne annuellement 10 à 20 minots d'excellentes pommes; ce qui doit lui avoir donné une valeur d'au moins 600 frs. Mais on voudrait qu'un arbre crût dans une nuit comme le lièvre de Jonas. Si vous n'êtes pas encore très âgé, plantez et vous jouirez vous-même du fruit de vos labeurs, et si vous êtes à peu près rendu au terme de la vie, plantez et jouissez encore du bien que vous préparez à ceux qui viendront après vous.

Quelle plantation d'arbres que vous fassiez dans un champ cultivé, plantez les de telle façon que les lignes courent parallèlement du nord ou du sud par exemple, coupent à angles droits des lignes également parallèles allant dans une direction de l'est à l'ouest. Outre qu'un tel arrangement réjouit agréablement la vue, il offre une diversité d'avantage qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer ici. Il serait plus agréable encore à la vue de planter en quinconce, et il n'est pas inutile d'observer que, sur un terrain donné, on peut planter plus d'arbres en les disposant de cette manière qu'en les plantant comme nous avons dit plus haut.

Le peu de cas que fit le nouveau colon du trésor qu'il trouva en Canada dans l'érable, a fait que, pendant des siècles, il a négligé d'employer un instrument quelque peu perfectionné pour en tirer la sève. Ce n'est que depuis quelques années qu'on se sert et encore pas généralement, d'une petite tarière au lieu de la hache grossière, en usage auparavant. On perce avec la tarière un trou dans l'arbre, d'un pouce de profondeur, et on y introduit une canule préparée à l'avance. Lorsqu'on s'aperçoit que la sève coule avec moins d'abondance, on introduit de nouveau la tarière dans le trou, qu'on rafraîchit, et ceci à plusieurs reprises, sans donner pourtant finalement au trou une profondeur de plus de deux pouces. Cette canule est formée communément d'une branche de sureau. La hache fait une blessure à l'arbre difficile à guérir, et il faut rafraîchir la coupe plusieurs fois pendant la saison du sucre. Si l'arbre est un peu jeune au moins la blessure faite par la tarière se guérit dans l'été même. On a beaucoup trop négligé aussi le soin des vaisseaux dans lesquels on reçoit la sève. Si ces vaisseaux ne sont pas neufs on doit les laver et écurer avec soin, autrement ils communiqueront

une mauvaise couleur à la sève et même quelque mauvais goût. Il faut en dire autant des tonneaux où on la recueille et des chaudières où l'on fait bouillir. Des chaudières de cuivre seraient préférables à des chaudières de fer, et dans tous les cas il faut couler avec soin la sève avant de la faire bouillir, afin d'en séparer toute impureté. Voulez-vous obtenir de beau sucre, ne négligez pas non plus de ne faire qu'un feu clair sous vos chaudières, afin de ne faire évaporer que lentement la partie purement aqueuse de votre sève. Ne laissez pas non plus aigrir la sève avant de faire bouillir, parce que l'acide combiné avec le fer donnerait une couleur noire, et avec le cuivre du vert de gris. Voici un moyen de clarification assez simple que j'extrait d'un journal de Québec, le *Castor*.

« Voici comment doivent procéder ceux qui veulent se procurer du sucre blanc légèrement grené et qui aux Etats-Unis est généralement préféré au sucre blanc de canne. Quand le sirop est réduit jusqu'à la consistance de la mélasse ordinaire, il faut le mettre de côté et le laisser refroidir; alors on y mêle soit du lait, soit des œufs. Les œufs sont de beaucoup préférables. Il faut bien mélanger le tout; après quoi on le remet sur le feu et on le laisse chauffer jusqu'au moment où il va bouillir. Alors les œufs viennent en écume à la surface, entraînant toutes les impuretés et la matière colorante. On arrête le feu et on écume soigneusement; ensuite on met la liqueur dans un grand filtre de bois garni au bas de flanelle ou d'étouffe du pays, et on laisse filtrer lentement sans y toucher. La proportion des œufs employés à clarifier doit être de douze ou quinze selon leur grosseur pour un seau de sirop. Quand le sirop est filtré, on le met dans une chaudière parfaitement nettoyée on le fait bouillir rapidement, en l'empêchant de monter et de verser en le remuant avec une grande cuiller à pôt. Pour connaître quand le sirop est assez cuit, on en prend une goutte avec la pointe du couteau et on la laisse tomber dans un demi-verre (tumbler) d'eau claire. Si le sirop va se précipiter au fond et y demeure en une goutte ronde et aplatie, il faut cesser le feu et laisser redescendre l'écume; il en reste encore une qui est blanche et épaisse; on peut s'en servir comme du sucre dans la famille. Le sirop est ensuite versé dans un quart louché où on le laisse sans y toucher pendant six semaines au moins. On ôte alors le bouchon et on laisse sécher le résidu pendant quelques jours. »

Au lieu d'œufs ou de lait, pour séparer les parties impures, on peut employer de la chaux ou de l'eau de chaux. Quelques personnes, après avoir fait refroidir le sirop dans des lanquets, le versent dans des moules dont le fond est percé de petits trous, à travers lesquels s'échappe la mélasse. Une opération semblable est pratiquée pour la confection de cette espèce de sucre de canne, qu'on appelle cassonnade.

Je ne puis mieux prouver quel immense trésor nous possédons dans l'érable qu'en le comparant à ses rivaux, la betterave et la canne à sucre. L'érable n'exige pas de culture; une fois planté et parvenu à quelques pouces de diamètre, il peut être entaillé pendant cinquante ans et plus, le fait est même qu'il ne paraît pas souffrir de cette opération et l'on n'a qu'à épaissir la sève pour avoir un excellent sucre. La saison où l'on fait le sucre d'érable est une mortaison chez nos cultivateurs; il ne sont occupés alors ni aux champs, ni à battre les grains ni aux nombreux travaux qu'exigent les travaux et les besoins d'une femme. Quatre hommes peuvent suffire à l'exploitation d'une sucrerie de 3000 érables. Il faut semer, sarcler, arracher, laver, râper, etc., la betterave à sucre pour en tirer l'eau de végétation, et il faut que cette eau de végétation soit soigneusement épurée pour en faire même du sucre brut; la betterave occupe depuis le sol pendant six mois. La canne à sucre l'occupe pendant vingt mois, exige aussi beaucoup de culture et, pour en tirer la matière saccharine, il faut, après avoir coupé les cannes, les porter au moulin, les broyer à double reprise en les passant sous des cylindres, exposer le tout à l'action de la chaleur, presser, etc. Après ce court parallèle, comment ne pas admirer que ce ne soit pas le Canada qui exporte son sucre aux Indes Orientales au lieu d'en importer de ces îles lointaines! Observons encore que la France consomme annuellement 120 millions de livres de sucre, dont elle produit à peu près la moitié avec la betterave. On calcule que pour la production de ces 120 millions, il ne faudrait pas sacrifier une superficie de terrain moindre de 18 lieues en superficie; nous avons vu, au contraire, qu'on peut produire en Canada des millions de livres de sucre sans rien retrancher de nos champs.

Il est temps que je termine cet article, bien plus long que je n'aime à le faire. Les lecteurs qui peuvent penser comme moi sur ce sujet, pardonneront mes longueurs en faveur de mes bonnes intentions. Les autres riront de mes projets, et ne m'empêcheront pas pour cela de regarder la culture de l'érable et la fabrication du sucre en ce pays, comme une question nationale. Lorsque Henri IV, auquel je n'ai d'ailleurs aucune intention de me comparer, parla d'introduire en France la culture du mûrier, il trouva de l'opposition jusque dans son ami

son premier ministre, Sully, le plus grand homme de la France après lui. Cette culture réussit et prospéra pourtant à un tel point, que le commerce des soies est aujourd'hui une des principales sources des richesses de la France. Le projet d'Henri IV pouvait pourtant paraître plus risqué que celui que je propose. Celui de tirer de la betterave du sucre pour fournir à la consommation de trente-quatre millions d'hommes, dut paraître particulièrement extravagant; aussi le ridicule ne manqua-t-il pas à Achard, qui le premier par les essais chercha à démontrer que ce projet était réalisable. Heureusement Napoléon s'empara de cette idée, comme il s'empara de tout projet qui pouvait avoir l'effet d'agrandir les ressources de la France. Le grand homme parla, et une nouvelle et importante industrie était créée. Quel sera mon Napoléon, à moi Achard au petit pied! Je jette naturellement les yeux sur notre législation, plus particulièrement tenue qu'aucun autre corps ou qu'aucun individu à promouvoir l'agriculture et l'industrie nationale. C'est à elle qu'il appartient d'animer le zèle du grand et du petit cultivateur en le récompensant par l'octroi de *premiums* sagement distribués. GUILLOT.

JOURNAL DES DAMES.

Le Couvent des Carmes,

PENDANT LA REVOLUTION.

(Suite.)

Des scènes semblables se passaient dans toutes les prisons; mais la maison des Carmes eut, plus que les autres, une étonnante célébrité, celle du massacre du 2 septembre. Dès le lendemain du 10 août, on profita de la victoire; les comités de section, faisant exécuter le décret d'arrestation des prêtres non assermentés, on envoya, le soir même, plus de soixante à la maison des Carmes; à leur tête marchaient trois prêtres, l'archevêque d'Arles, Dulac, regardé, pour la science, comme l'une des lumières de l'Église, et les deux frères La Rochefoucauld, évêques de Saintes et de Beauvais; Pévèle de Saintes, que les gardes n'avaient pas ordre d'arrêter, voulut suivre son frère: « Le partage son amour pour la religion, et je ne suis pas moins coupable que lui, leur dit-il, je demande à partager son sort. »

On les enferma dans l'église où rien n'avait été déposé; il n'y avait ni lit, ni nourriture préparée; chacun passa la nuit sur une chaise; la place de l'archevêque d'Arles fut marquée à la grille du chœur, près d'une sentinelle; on leur défendit de se parler, et les gardes se promènèrent au milieu des groupes, la baïonnette au bout du fusil. Le nombre des prisonniers augmenta le lendemain et les jours suivants; la paroisse de Saint-Sulpice, le séminaire, les couvents environnants, les maisons religieuses fouillées avec ardeur se dépeuplèrent au profit de la prison. Presque tous ces prêtres étaient jeunes, ils se soutenaient par l'espoir et la force de l'âge; mais bientôt ils virent arriver les faibles et les infirmes; c'était la maison de saint François de Sales, fondée pour le repos des ecclésiastiques consumés de travaux, d'années; l'on n'avait pas respecté les invalides du clergé de France; ces vieillards, parmi lesquels plusieurs octogénaires se trouvaient assés, et pouvaient à peine se soutenir, furent reçus avec une religieuse vénération; à voir leur sérénité et leur résignation à tout souffrir, le courage des jeunes s'accrut; les nouveaux soldats marchent sur les canons avec plus d'ardeur, sous le regard des vétérans.

Les premiers jours, ils ne sortirent pas de l'église; mais le médecin civique fit craindre une maladie contagieuse causée par le rassemblement de tant d'hommes dans un espace si étroit, on leur permit de se promener dans le jardin une heure le matin et autant le soir. Cette promenade était presque gaie; on causait en liberté, on se faisait part de ses idées, de ses pressentiments sur la révolution, que presque personne ne pouvait sagement juger. Toutes les nouvelles qui arrivaient du dehors, commentées et développées, devenaient une source de crainte ou d'espérance; les premiers jours, il était encore permis d'espérer; la terreur n'avait pas été envoyée jusqu'à quatre-vingt-quatre victimes par jour à la mort; la guillotine n'était pas en permanence vis-à-vis le palais des Tuileries; le massacre des gardes-du-corps au 5 octobre pouvait même paraître un accident; on ne soupçonnait donc pas la possibilité d'un massacre dans les prisons.

Mais les prisonniers ne tardèrent pas à être détrompés ils surent quelle féroce agilité Paris, on entendait venir les alliés vers la frontière, et comme il n'avait pas encore respiré cette odeur de sang qui avouge, envire et fait méconnaître le danger, le peuple, enfermé dans Paris, avait pour du premier essai de sa force sauvage; beaucoup disaient et croyaient qu'il allait recevoir un terrible châtement. Dans cette hésitation de tous, le conseil

secret de la Commune, où siégeait Marat (Danton était alors ministre de la justice), s'assemble, et décide le massacre des accusés dans toutes les prisons; c'est le seul moyen de donner de l'énergie au peuple incertain; d'ailleurs, il aura ainsi participé au crime, il ne pourra plus reculer. Nous venons, dit un des membres en sortant, de prendre une résolution terrible, mais nécessaire.

Tous les préparatifs se font froidement, l'on arrête le nombre des travailleurs, ils ne furent pas plus de trente aux Carmes; on fixe leur paie, les uns reçurent deux, les autres six livres par jour; on décide que les sections fourniront aux patriotes le pain et le vin pendant leur service aux prisons; nous avons tenu, entre les mains un bon de vin signé Cubières, celui qui s'appelait, avant la révolution, le chevalier de Cubières, homme de lettres et écuyer d'une princesse de la maison de Condé; on organise le massacre comme une cérémonie publique.

Manuel vint à l'Abbaye sous le prétexte d'élargir les prisonniers; il se promena dans les jardins au milieu des prêtres, qu'il comptait comme un boucher compte un troupeau. Quelques-uns s'approchèrent, demandant quel était leur crime: Vous êtes tous prévenus de propos, leur dit Manuel, il y a un jury pour vous juger, vous reviendrez à votre tour; on relâchera les innocents. Un chanoine, nommé Salus, insista pour savoir quelle peine ils devraient subir: Votre déportation est résolue, ajouta le membre de la Commune; on s'occupe de l'exécution; les sexagénaires et les infirmes seront renfermés dans une maison commune, à Port-Royal, par exemple; quand elle sera pleine, nous fermerons la porte, et nous mettrons pour fermeture: Citoyen le ci-devant clergé de France.

Après cette plaisanterie, il s'en alla; deux jours après, il revint et leur dit que l'arrêté de la Commune sur la déportation leur serait signifié le lendemain. La plupart ajoutèrent foi à ses paroles; mais, le lendemain et le surlendemain, l'arrêté n'ayant pas été envoyé, ils soupçonnèrent en partie la vérité.

Dès lors ils songèrent à faire leurs préparatifs; l'archevêque d'Arles manda le domestique qui venait du dehors pour les servir, et le chargea de payer dix-huit francs qu'il devait à un tailleur. Ce pauvre homme ne voulait pas recevoir cet argent; il savait le dénuement qu'il était réduit ce dignitaire de l'Église. Les évêques et autres prêtres firent également remettre aux nubérigistes les sommes qu'on leur devait; ils pensaient bien qu'ils n'auraient plus de repos à faire. Puis, le 1er septembre, l'Église et l'autel ayant été dépouillés de tous les ornements qu'on y avait encore laissés, ils se regardèrent mutuellement comme pour se dire: Voilà le dernier moment. C'était la toilette des condamnés; on ôta les vases de l'autel avant d'immoler le prêtre.

LE MASSACRE.

Ici commence cette tragédie du 2 septembre, qui est son prologue, son dénouement et ses épisodes terribles, touchants, sublimes.

C'était le dimanche. Depuis leur entrée dans le couvent, les prisonniers, après avoir refusé un prêtre constitutionnel, n'entendaient pas la messe et passaient toute la journée en prières; malgré les menaces qui leur arrivaient de toutes parts, malgré cette étrange perception de l'esprit qui fait deviner le danger, tout paraissant calme, ils pensèrent qu'il n'y aurait rien ce jour là. Ils se mettent à table comme à l'ordinaire; au même moment, les portes s'ouvrent sans bruit, et les bourreaux sont introduits secrètement; on les cache et on les enferme dans les couloirs du rez-de-chaussée; les ordres leur étaient donnés, ils ne devaient agir qu'à une certaine heure. Après le dîner, les prisonniers sortaient ordinairement pour la promenade du jardin; cette promenade fut retardée; on discutait sans doute sur le lieu où devait s'effectuer le massacre; mais vers quatre heures on changea de décision, on leur permit d'aller dans le jardin, et, contre l'usage, on força à sortir les vieillards, les infirmes et tous ceux qui continuaient leurs prières. La garde du jardin avait été doublée.

Les prisonniers, dispersés dans les allées et sous les charmilles, y étaient depuis peu d'instants, lorsque tout à coup un bruit de pas et de voix se fit entendre le long des murs du jardin; c'était une troupe de bourreaux qui traversaient la rue Cassette en se rendant à la prison de l'Abbaye. Alors ceux qui étaient cachés dans le corridor, près du jardin, ne se contentèrent plus; à travers les barreaux des fenêtres, ils tendent vers les prêtres leurs sabres et leurs piques en criant: Ah! scélérats, voici donc le moment de vous punir! Sous leurs coups redoublés, la porte enfoncée cède, et en jetant des cris affreux ils se précipitent dans le jardin; sur leur passage ils rencontrent un prêtre qui priait près du bassin, ils le tuent comme il priait encore; puis, se divisant en deux bandes, s'élançant du côté des charmilles. A ce bruit, à ces cris, l'épouvante saisit les prisonniers; les uns fuient au fond du jardin, les autres vers l'église, les plus agiles escaladent les murs, du jardin et vont se sauver; mais bientôt le sentiment de l'honneur les arrête et les ramène près de leurs compagnons; la plus grande partie se réunit et se met à genoux autour de l'archevêque d'Arles, qui, debout au milieu

d'eux, les félicitait de mourir pour une si belle cause, étend sur eux les mains et leur donna sa bénédiction.

Les bourreaux qui avaient pris l'allée de la chapelle criaient: Où est l'archevêque d'Arles? Il les attend à la même place, le front calme et le regard assuré. Arrivés près de lui: —Est-ce toi, scélérat, qui es l'archevêque d'Arles?

—Oui, messieurs, c'est moi.

—Ah! c'est donc toi qui as fait verser le sang de tant de patriotes dans la ville d'Arles?

—Messieurs, je n'ai jamais fait de mal à personne, leur répond l'archevêque.

—Eh bien! je vais t'en faire, moi! répond un des bourreaux; et en disant ces mots, il lui décharge un coup de sabre sur la tête. Le prélat, immobile et tourné vers l'assassin, reçoit le premier coup sur le front, et en attend un second sans prononcer une parole; un autre lève le bras et lui fend presque tout le visage; l'archevêque, toujours muet et debout, porto seulement ses deux mains sur sa blessure; il n'avait encore fait un pas ni en avant ni en arrière; frappé d'un troisième coup en fin sur la tête, il tombe en appuyant un bras à terre, un homme armé d'une pique l'enfonça dans le sein du prélat avec tant de violence que le fer ne peut en être arraché. Il posa alors le pied sur le cadavre, et des chants de triomphe retentissent mêlés aux accents du *Cu ira!*

Dès lors ce n'est plus un massacre organisé, c'est une tuerie générale sous toutes les formes, avec le sabre, avec la hache, avec la baïonnette, avec le fusil. Les bourreaux poursuivent les prisonniers au milieu de cris, de chants, de menaces, d'injures, de hurlements; les chassent devant eux, les abattant sans distinction, jeunes, infirmes, vieillards, sous les tilleuls, près du bassin, jusque dans le cabinet du jardinier, aujourd'hui transformé en chapelle. Les coups de fusil retentissent partout; à travers les barreaux, ils déchargent leurs balles sur les prêtres qui s'étaient réfugiés dans l'église comme dans un dernier asile; les victimes tombaient les unes sur les autres, le pavé était tout ruisselant de sang; du haut des fenêtres de la maison on tire sur ceux qui se sauvent à travers les allées on saisit des prêtres au second étage, et on les précipite dans le jardin.

Cependant arrivaient d'autres assassins, et avec eux un commissaire de la section nommé Violet. Au milieu de cet épouvantable tumulte de cris se font entendre: Arrêtez, arrêtez! c'est trop tôt, ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y prendre! Ce n'était point en effet la marche que l'on suivait à l'Abbaye; la commune voulait une apparence de jugement. Mais les bourreaux étaient emportés, échauffés, enivrés par le carnage, ils n'entendaient rien, le sang leur montait à la tête et aux yeux; à force de tuer ils voulaient encore tuer. En vain Violet, avec quelques gendarmes, se jette devant la porte de l'église et y fait entrer les prêtres qui y accouraient à travers les balles et les coups de baïonnette; les bourreaux se tournent vers la grille du chœur et font des efforts pour l'abriter et l'arracher. Puis, quand ils voient l'impossibilité de renverser cette cloison de fer, ils reviennent à la porte de l'église, et, avec une fureur insurmontable, ils jettent de côté les gardes de Violet, et pénètrent dans la nef, déjà jonchée de cadavres et de mourants.

La allait recommencer la boucherie; mais le commissaire craignit de trop vifs reproches, s'il assistait impassible au massacre. Quelques-uns disent aussi qu'il éprouva une secrète horreur à répandre tant de sang dans le temple de Dieu. En voyant ces prêtres à genoux, les jours de sa jeunesse où il venait, lui aussi, se prosterner et prier, lui passèrent peut-être devant les yeux comme un éblouissement.

La vengeance du peuple est juste, s'écria-t-il avec force, mais assez de victimes sont tombées! sauvez les innocents. Alors les bourreaux décidèrent qu'on suivra une marche plus régulière, celle qui avait été combinée à loisir par la municipalité. On fera à tous les prêtres cette demande: Avez-vous fait le serment?—Ceux qui répondront: Non, mourront.

Ces conventions sont acceptées, et une scène plus froidement atroce succède aux premiers transports des bourreaux.

Le long de la chapelle règne un vaste corridor, au fond duquel une porte s'ouvre sur un second couloir allant jusqu'au jardin. C'est à cette porte que le commissaire établit son bureau pour faire l'appel; il n'avait qu'à exercer une espèce de contrôle, qui consistait à prendre les noms et à s'assurer que les victimes avaient été successivement immolées. Les gendarmes, rangés en haie dans l'église et le corridor, contenaient le peuple assemblé dans la cour de la maison, et escortaient les prisonniers que l'on amenait à la porte du jardin, sur un étroit perron, se tenaient les assassins, bras nus et le sabre à la main.

On les appelle un à un; la porte du couloir s'ouvre, le prisonnier passe, les assassins se jettent sur lui, il est massacré à l'instant aux cris répétés de: Vive la nation! Un second, un troisième lui succèdent; ils tombent percés de coups sur un cadavre. D'après la parole du commissaire, beaucoup avaient conçu une lueur d'espérance; et comme la formule employée

était : *Elargissez !* les premiers passèrent la porte fatale, croyant aller à la liberté. Ils y allaient, en effet, selon la sentence d'un ancien, car ils allaient à la mort. Ils se pressaient pour arriver plus vite, pour se rejoindre et s'embrasser sur le seuil de la prison ! la porte s'ouvrait et se refermait sans cesse sur une nouvelle victime ; c'était la pierre du sépulchre insatiable, comme dit l'Écriture. Ainsi continua le massacre pendant les premiers instants, l'espoir et toutes les richesses de l'avenir n'étant séparés que par une porte des horreurs de l'agonie.

(A continuer.)

PARTIE RELIGIEUSE.

CATHOLICISME EN TURQUIE.

Nous puissions, dans une notice publiée par la *Revue de l'Orient*, des données intéressantes au point de vue national et religieux.

« On connaît, dit l'auteur, l'origine de l'œuvre d'enseignement essayé sur le Bosphore, en 1839, par deux femmes pieuses récemment rentrées dans le sein de la catholicité, ainsi que la rapidité de leurs succès, qui fut telle, que l'installation des sœurs de la charité en fut la conséquence... de même que la direction des jeunes garçons pauvres fut confiée aux sœurs des écoles chrétiennes... et celle de la jeunesse plus riche aux Lazaristes.

« Cette entreprise, toute d'avenir, nos religieuses se sont empressées de la soutenir par une puissance beaucoup plus efficace dans le présent, celle de la bienfaisance, et leur moyen sont : les encouragements et les soins pour toutes les souffrances, les distributions gratuites des médicaments aux malheureux de toutes les religions. Aussi, la reconnaissance qu'elles inspirent à tous les êtres qui les approchent est prodigieuse, et pour ne pas être entraîné trop loin dans la citation des témoignages de cette reconnaissance, je vais me borner à préciser quelques faits pour esquisser rapidement un abrégé de la situation du catholicisme... autrement dit... de la France en Orient.

« Avant 1830, il n'existait à Constantinople aucune ressource d'éducation pour les jeunes filles. Aujourd'hui, le nombre des élèves de nos religieuses de Galata s'élève à près de 400, de toutes religions. Les frères des écoles chrétiennes dirigent un nombre de jeunes garçons à peu près égal dans lequel figurent des juifs et des Turcs ; et sur le Bosphore, près de Bujuk-Dheré, existe à Bebec un collège fondé et dirigé par les Lazaristes, où 80 jeunes gens reçoivent un enseignement basé sur celui de l'université de France, auquel, en outre du français, on ajoute l'anglais, l'italien, le grec et l'arabe. Ains, c'est par notre langue que s'infiltra la pensée qui régénérera ces nationalités déchues ; et c'est vers notre patrie que se dirigent la reconnaissance et les espérances de la jeune chrétienté orientale, pour le bienfait qu'elle en reçoit. Il y a douze ans, deux seuls établissements d'éducation, sous la direction des Lazaristes, existaient pour la Turquie, la Perse et la Grèce. Aujourd'hui, pour la Perse et la Turquie seulement, nous avons six pensionnats des deux sexes, et douze écoles, dans lesquelles plus de 2,000 enfants reçoivent l'éducation française. A Alop, on réclame les frères des écoles chrétiennes, et à Smyrne les Arméniens, aidés même par la coopération de quelques Turcs, ont institué des associations et des souscriptions pour fonder des écoles dans la grande Arménie.

« En outre des 19 Lazaristes de Galata et de Bebec, et de nos 13 religieuses, nous avons 8 Lazaristes et des sœurs à Smyrne, 7 à Naxos, 3 et des sœurs à Santorin.

« A Galata, une pharmacie centrale est établie chez les Lazaristes pour l'approvisionnement de toutes les pharmacies de nos religieuses du Levant, et dirigée par un conducteur de l'ordre, assisté de quatre élèves qui bientôt fonderont autant de nouvelles pharmacies.

« Dans leur dispensaire, qui n'est encore qu'à sa deuxième année d'existence, nos sœurs, sous la direction de leurs médecins, sont constamment occupées à panser et à médicamenter les malades de toutes les religions qui se présentent, et pendant que les uns préparent, les autres vont visiter et soigner à domicile ceux qui ne peuvent être transportés. Ces soins et ces distributions de secours s'étendent souvent à 500 malades par jour, quelques-uns venus de 80 kilomètres de distance, et souvent aussi apportés sur des brancards.

« Dans le courant de 1844, nos sœurs ont secouru plus de 20,000 pauvres, pansés et visités plus de 40,000 malades, habillé 160 enfants, et consacré à ces bonnes œuvres au moins 65,000 piastres turques.

« En outre, elles ont entretenu d'ornemens beaucoup d'églises pauvres de la Grèce et de l'Asie. Et pourtant leurs ressources sont réduites à la charité, à quelques faibles portions de patrimoine, et à la vente annuelle des travaux des jeunes filles en loteries, dont les billets sont parfaitement accueillis chez les Français, même chez les Turcs... et par toutes les ambassades... à l'exception pourtant de la seule ambassade anglaise !

« J'ai parlé de l'étonnement et de la religieuse admiration qu'un pareil dévouement excite chez les musulmans, des bonnes dispositions qu'une œuvre, aussi nouvelle en Turquie, fait germer dans les esprits au profit des catholiques. Oh ! il est bien grand, en effet, et l'on ne peut s'empêcher d'attribuer à cette impression les dispositions du dernier hatti schériff relatives à la fondation d'un grand établissement de bienfaisance sur les ruines du palais de Bénisairé et sous le patronage de la sultane Validé. Ainsi, il faut encore lui attribuer ces manifestations de respect données ostensiblement par le peuple à nos religieuses, jusqu'à les suivre dans les rues pour toucher leurs vêtements et baiser leurs chaplets.

ROGUISME.—On lit dans la Gazette de Lorraine :

« Nous tenons de source certaine que le plus ardent défenseur de Czersky, M. Geissler, de Schneidenthal, avec sa famille, composée de six personnes, a quitté les rangs des nouveaux dissidents et s'est réconcilié avec l'église catholique. Le prêtre schismatique Zsalkiewicz, de Gallicie, imitant cet exemple, s'est présenté à Mgr. l'Archevêque de Posen, pour être admis à résipiscence et recevoir telle pénitence qu'il plaira au prélat de lui imposer. M. Chownicz, rédacteur en chef d'un journal d'Ulm, partisan zélé de Rogge, vient aussi de rentrer dans le sein de l'église par l'entremise de M. le curé de la paroisse de St. Christophe de Mayence.

« De toutes parts les gens entraînés par la nouveauté, et qui, faute d'instruction suffisante, se sont laissés égarer, sentent l'impérieux besoin de se rattacher à l'église catholique qu'ils regrettent d'avoir momentanément abandonnée en cédant à des suggestions perfides.

« Ainsi, à Sarbruck même, où les rationalistes secondent si activement le roguisme, et où le prosélytisme de l'erreur est exercé sur une vaste échelle et pratiqué par tous les moyens, plusieurs de ces âmes égares qui n'ont pas renoncé à toute croyance positive, sentant le vide des nouvelles doctrines, en sont déjà dégoutées, et reviennent assidûment entendre la parole sainte à l'église de Saint-Jean. On compte une vingtaine de ces nouveaux dissidents qui ont fait ce premier pas de retour vers la vérité. Puissent-ils avoir le courage de rentrer complètement dans le bercail en désavouant hautement leur apostasie ! »

Nouvelles Etrangères.

« Des ouvriers de la compagnie des chemins de fer de Brighton-Lewes et Hasling, occupés à des fouilles dans le Préau-s-Hewes, ont trouvé la résistance. C'était une pierre recouvrant deux cercueils étendus l'un près de l'autre. Sur l'un, on lisait *Gundrada* (c'est le nom de la fille de Guillaume-le-Conquérant) ; sur l'autre on lisait *William*. Les restes mortels renfermés dans ces cercueils étaient parfaitement conservés. La machine infernale de William, comte de Waren, mari de la fille de Guillaume-le-Conquérant, était parfaitement entière. Il paraît que déjà ces cercueils avaient été exhumés. La chronique rapporte qu'ils l'avaient été 200 ans après leur décès. On a paré ces restes dans l'église de Louvain, où se trouve déjà un pierre funéraire à la mémoire de Gundrada, et ils seront placés près de cette pierre. Cette découverte a produit une grande sensation à Brighton et à Lewes, et beaucoup de personnes sont venues visiter l'endroit où elle avait eu lieu.

« L'*Chronicle* de Grenade contient des nouvelles du plus haut intérêt. Tandis qu'en Europe on s'occupe de percer l'isthme de Panama, pour joindre l'Océan à la mer Pacifique, on de construire, à frais énormes, un chemin de fer à travers le pays jusqu'à Tehuantepec, les américains ont trouvé le moyen de joindre l'Océan à la mer Pacifique de la manière la plus simple et sans beaucoup de frais. Ils ont découvert que la rivière des Amazones était navigable, pour des bateaux à vapeur, depuis son embouchure sur l'Atlantique jusqu'à Lima et à Sullas de Callo, un des ports principaux sur la mer Pacifique (New-Morning-News). L'expédition a été faite au mois de septembre 1844 par le capitaine J. J. Klaus, de Philadelphie, en remontant la rivière Marañon jusqu'au port de Banos, dans la république de l'Équateur.

« On évalue à 60 millions d'âmes la population de la Russie, dans les trois parties du monde (Europe, Asie et Amérique). 54 millions appartiennent à la partie européenne sur une surface de 70,117 milles carrés. Dans la Russie d'Asie, il a été jusqu'à ce moment impossible de déterminer d'une manière précise le rapport qui existe entre la population et le territoire.

« Les grands propriétaires du nord et de l'est de l'Irlande se proposent, dit-on, de réunir la somme d'un demi-million de livres stér. (12,500,000 fr.) pour opérer le dessèchement de 4,200,000 acres irlandais de leurs terres, et donner ainsi du travail aux classes pauvres, qui plus que jamais vont en avoir besoin.

« Les habitants de la petite ville de Killyrney (Irlande) et plusieurs riches propriétaires du comté de Kerry ont également réuni la somme de 8,000 livres (200,000 fr.) qu'ils destinent à acheter des provisions pour des pauvres.

« L'événement commercial le plus extraordinaire de tous ceux que la loi de douane de sir Robert Peel a occasionnés est peut-être l'arrivée à Londres d'un navire venant des Açores, avec des pommes de terre. Le droit d'entrée est de 20 centimes environ par quintal. On a trouvé ces pommes de terre plus saines que celles d'Angleterre ; et, si cet essai d'importation réussit, on pourra avoir à Londres des pommes de terre nouvelles un mois plus tôt que d'habitude.

« Les nouvelles qui nous viennent de Flandre annoncent qu'une grande misère se manifeste dans ces provinces, où les principales récoltes ont manqué, et où la population, très forte, est presque sans travail et sans pain. Les pauvres gens s'y nourrissent de ravets arachés aux bestiaux. Des bandes nocturnes commencent à parcourir les campagnes, on les nomme en flamand *kantjagers* ; elles se composent de petits fermiers ruinés, devenus pauvres honteux, et se livrant à la mendace exercée sur une grande échelle. Ces bandes se composent de vagabonds et de malfaiteurs de toute espèce qui ne reculeraient pas devant le pillage.

« La vente annuelle du bétail du prince Albert, engraisé à la ferme flamande, à celle de Norfolk, et dans le parc intérieur de Windsor, a eu lieu mardi à la ferme de Norfolk, où un déjeuner confortable était préparé par ordre du prince, pour les amateurs présents à la

vente. La beauté du bétail, qui se composait d'agneaux du sud, de génisses à courtes cornes, de bœufs de Shetland et des Highlands, de cochons gras, etc., etc., avait attiré à la vente plus de 150 éleveurs et bouchers des environs et de Londres. Les agneaux ont été vendus 35 à 37 chelins ; 63 brebis magnifiques ont atteint le prix de 42s. Les bœufs de Shetland ont été payés de 10 à 13 livres sterling. Le produit de la vente a été de 1650 livres.

« On lit dans les feuilles étrangères les détails suivants sur les habitudes domestiques de l'empereur de Russie :

« L'empereur, dit-on, couche sur un coussin de cuir rempli de foin, ayant une paire de pistolets à son chevet et un gros chien dans son appartement. La crainte d'une mort violente semble le préoccuper beaucoup. Les officiers de sa suite tremblent devant lui et ne lui parlent qu'avec des démonstrations de respect dont aucune autre cour d'Europe n'offre d'exemple.

« Défense vient d'être faite aux soldats, en Angleterre, de fumer dans les salles à manger des casernes, et exhortation aux officiers pour qu'ils renoncent au cigare et à la pipe.

« A cette occasion, le *Punch*, qui est le *Charivari* de l'Angleterre, a publié une caricature qui montre le duc de Wellington sous le costume de nourricier, et entouré de vieux soldats hissés sur des chaises d'enfant. Le duc veut leur donner de la bouillie, mais les soldats demandent leurs pipes.

« M. Michel Chevalier a ouvert hier son cours d'économie politique au collège de France. Partant de ce principe incontestable que les générations qui s'élèvent doivent recevoir une éducation conforme aux besoins de la société dans laquelle elles vont entrer, M. Michel Chevalier a dit que le temps était venu de réclamer, en France, une instruction industrielle dans le sens large qui s'attache à ce mot. « Que l'éducation littéraire, s'est écrié l'orateur, continue à former des citoyens amis du bien et du beau, en mettant sous les yeux des jeunes hommes les grandes actions du passé ; mais qu'elle permette aussi la formation des citoyens utiles. »

« Les traditions de l'humanité font partie de l'éducation de chaque homme.

« *Économie rurale et domestique.*—Le peuple de Paris a un dicton assez ancien, que l'on entend dans les halles et les marchés, c'est celui-ci : « Pourquoi me regardes-tu de travers ; est-ce que je t'ai vendu des pois qui ne voulaient pas cuire ? » C'est une grande déception, en effet, que d'acheter des légumes secs qui résistent à l'action de l'eau bouillante, et conservent leurs duretés malgré la plus longue cuisson. C'est ce qui arrive à ceux qui ont vieilli ou qui, provenant de la dernière récolte, doivent cette mauvaise qualité à la nature du terrain ou à quelque autre cause. Mais, quelle que soit la cause, on conçoit que rancune soit gardée contre ceux qui vous ont vendu comme bons des pois qui ne veulent pas cuire.

« M. Capgrand, pharmacien à Sos (Lot-et-Garonne), chimiste distingué, a découvert le moyen de rendre cuisans les légumes secs les plus rebelles. Cette invention consiste dans de petites feuilles blanches dont 10 à 15 sont mêlées aux haricots, pois, lentilles ou fèves que l'on veut soumettre à la cuisson. Cette quantité est indiquée pour 500 grammes de légumes de moyenne grosseur. On en met jusqu'à vingt pour les fèves. Le vase destiné à la cuisson doit être de la moindre capacité possible, parce que moins il y a d'eau, et plus l'action des feuilles est puissante et prompte. Tous les autres procédés de cuisson et de préparation sont fort simples.

« Des expériences faites dans un grand nombre de localités des départements méridionaux ont démontré l'efficacité du procédé de M. Capgrand. Il mérite de se répandre dans les campagnes et dans les cuisines des villes où désormais, grâce à cette découverte, il n'y aura plus de légumes durs et récalcitres.

« M. Alfred Musset se trouvait l'autre soir à un certain dîner donné chez un Vêry quelque du Palais-Royal par M. Libri. L'amphitryon du collège de France avait invité forces convives à ce festin, dont la cause et le but doivent être rangés au nombre de ces mythes si souvent célébrés par M. Cousin. Parmi ces convives, il y en avait un qui avait été le disciple de M. Alfred de Musset. Il était devenu attaché d'ambassade, envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire, et, en cette qualité, il avait signé toutes sortes de protocoles chez toutes sortes de peuples, tandis que l'autre devenait tout honnêtement homme de génie et bibliothécaire d'une bibliothèque dans laquelle il n'y a pas de livres.

« — Eh ! mon cher, s'écrie le diplomate en apercevant le poète, que je suis aise de te rencontrer ! Voilà six semaines que je te cherche.

— Où donc ?

— Mais chez toi, le matin, le soir et la nuit, à toute heure !

— Chez moi ! Eh ! mon cher, c'est le seul endroit de Paris où je ne demeure pas.

— Mais j'ai couru au ministère, à la bibliothèque.

— Tu as trouvé ma bibliothèque ! s'écria M. Alfred de Musset émerveillé ; tu m'y conduiras.

« Laissez-moi vous dire en finissant, monsieur, quo si l'esprit ne court pas toujours les rues, la métaphore, du moins, court toujours l'Orient.

« Ben-Achache, l'envoyé du Maroc, était l'autre jour chez M. de Solvandy, en présentation. Après les premières salutations d'usage, il lui dit, par la bouche de son interprète :

— Les souhaits sont les parfums de la pen-

sée, que les miens soient avec ton esprit quand tu travailleras !

« D'un ambassadeur maroc à un ministre français, c'est assez civilisé pour un sauvage. — *L'Époque.*

« *Pers en Autriche.*—La province autrichienne la mieux située, la plus favorisée par la nature pour la production des fers est la Styrie. On y trouve l'Erzberg, montagne formée, en grande partie, d'un minerai très-pur et très-riche. Deux sociétés, exploitant simplement à ciel ouvert, en tirent annuellement 300,000 quintaux de fonte brute, et ce produit annuel est garanti pour mille, peut-être encore pour deux mille ans. La fonte blanche, tirée de ce minerai, est très molle et très recherchée par les forgerons. C'est elle qui fournit le meilleur acier.

« *La Barrière.*—On a fondé, le 12 octobre, dans la fondrie royale de Munich, la poitrine de la colossale statue de la Bavière. On a employé à cette œuvre près de 40,000 livres de métal, et il a fallu un feu alimenté pendant quarante heures pour mettre la masse en fusion. Vers minuit, le métal est devenu liquide. L'opération, qui a été dirigée par M. Miller, d'après les instructions que lui a laissées son oncle et prédécesseur, feu le célèbre Stieglmayer, a réussi complètement. Les spectateurs n'ont pu retenir les cris de leur joie bruyante. La poitrine de la *Bavaria* est la plus grande pièce qui ait été exécutée en bronze dans les temps modernes, c'est-à-dire qu'on n'a pas encore fondu tant de métal à la fois ; après cette pièce vient le chapiteau de la colonne de juillet à Paris, d'un poids estimé d'environ 300 quintaux. (G. d'Augsb.)

« *Police de Berlin.*—Le personnel en est assez restreint pour une ville dont la population est de 490,000 âmes. Il se compose de 1 président, 1 vice-président, 5 inspecteurs, 4 commissaires pour les affaires criminelles, 31 commissaires de police, 45 agents, 12 employés des marchés, 10 maîtres des veilleurs de nuit, 160 veilleurs de nuit, 12 garçons de bureau, 120 gendarmes et 5 employés chargés de surveiller le nettoyage et l'éclairage des rues ; en tout 409 individus, dont 390 seulement sont employés pour le service de la police exécutive. Le budget annuel de la police est de 180,000 thalers (675,000 fr.)

« *Un rattachement des chemins de fer.*—Dans les sociétés médicales de Londres, un grand nombre de médecins ont exprimé l'opinion que les rapides voyages par chemins de fer déterminent l'apoplexie chez les individus prédisposés à cette maladie.

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE,
Par le Steamer de Boston du 1er Avril 1846,
SERA CLOSE AU
Bureau de la Poste de Montréal,
SAMEDI, LE 28 DE COURANT, A 7 HEURES P. M.
Les journaux doivent être livrés à 5 heures.

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 10 MARS, 1846.

Histoire de la Semaine.

La chronique politique de la semaine, à défaut de faits accomplis, est toute entière occupée par des conjectures, des suppositions, des ouï-dits. Tout le monde est dans l'attente. Le rumeur d'un changement ministériel, à laquelle le *Times* a donné naissance, a parcouru la province avec la rapidité de l'éclair. Il n'y a pas un cœur qui ne batte d'impatience et d'anxiété, de savoir jusqu'où ces bruits d'une seconde « crise ministérielle » peuvent être fondés.

« Le *Pilot*, en parlant de l'article du *Times*, a défendu M. LaFontaine ainsi que M. L. J. Papineau, des insinuations faites contre eux dans l'article en question, de *mœurs* et d'*intrigues secrètes*, mais le *Pilot* n'a pas nié que des ouvertures aient été faites, dans le but de reconstruire et remodeler l'administration ; suivant lui, il est très possible (si on peut ajouter quelque foi aux conversations indiscrettes des employés du gouvernement,) il est même très probable, que de telles ouvertures peuvent avoir été faites, et qu'elles peuvent avoir été de telle nature, que ceux dont on voulait s'appuyer n'aient pu les accepter. Dans tous les cas, si on a tenté de reconstruire l'administration, c'est admettre et reconnaître la faiblesse et l'incapacité du cabinet tel qu'aujourd'hui constitué.

« Nous avons remarqué qu'à tout cela la *Gazette de Montréal* a fait quelque déclaration dans un ton semi-officiel.

« Voici le paragraphe : « Nous donnons, distinctement et après les meilleurs informations, comme notre opinion, qui passera pour ce qu'elle vaut, qu'aucunes telles négociations entre lord Cathcart et les personnes que l'on désigne, n'existent aujourd'hui ou n'existeront ; que la rumeur est entièrement sans fondation et fautive. »

« A cela le *Pilot* de ce matin ajoute : « Si des négociations ont vraiment eu lieu, il ne s'en suit pas qu'il faille absolument que lord Cathcart y ait eu quelque part. La *Gazette* n'est pas assez explicite dans sa négation : elle est montrée plus de discrétion en ne se servant pas du tout du nom de lord Cathcart, ce qui peut seulement avoir l'effet de mêler le nom de l'administrateur du gouvernement avec la politique des partis. Aujourd'hui, nous croyons avoir droit de sommer la *Gazette* de nier sur autorité, que des ouvertures ont été faites à des chefs de l'opposition, par l'administration actuelle, ou par quelque membre du cabinet, avant ou depuis le départ de lord Metcalfe, dans le but de reconstruire l'administration. Nous donnerons à notre contemporain une occasion de répondre à cette question avant d'ajouter un mot sur le sujet. »

« Voilà ce que dit le *Pilot* d'aujourd'hui, et certes, c'est assez pour nous intriguer singulièrement. Pour le coup, que va répondre la *Gazette*, le *Herald* et toute la presse anglaise, à cette simple question que leur pose notre confrère ? se plaindront-ils de l'ambiguïté, de l'équivoque de la phrase ? Il n'y a pas moyen ; alors comment sortiront-ils du dilemme ? Il y a certainement quelque mystère là dessous ; quelque grand secret, que le *Pilot* nous dira quelque jour.

« En attendant nous devons ajouter notre opinion sur ces bruits ; nous avons déjà dit qu'il y avait, selon nous, beaucoup de vérité dans ces rumeurs qui courent les rues de la ville et le pays, répétés à l'envie par toutes les bouches ; l'indiscrétion du *Times* (si c'en est une) résulte sans doute de la méfiance et du mécontentement de l'esprit public. Tout le monde a accueilli avec satisfaction, avec joie, ces simples conjectures, ces suppositions, d'un changement dans les affaires du pays. Dans toutes les attaques faites par l'opinion pu-

blique, contre les membres du cabinet et surtout ceux qui prétendent représenter cette section de la province, nous n'avons pas vu une voix s'élever dans la presse pour défendre surtout le président du conseil qui est le but de légitimes réclamations. On s'est gardé d'approuver la permanence à la tête de l'administration d'un homme réprouvé par l'opinion publique unanime, sans distinctions de couleurs et de nuances politiques. Pour s'en convaincre il suffit de parcourir les journaux ministériels depuis quelques mois passés, eh ! bien ! en présence de cette manifestation générale de l'opinion du pays, surtout quand tous ces compatriotes, quand ses proches, ses amis intimes mêmes, le somment d'abandonner une administration, qui a été le témoin impassible et indifférent de la violation de tous nos droits publics et privés, sans lui pardonner de n'avoir pas protesté énergiquement contre les injustices dont ses frères ont été et sont encore les victimes, en présence de l'indignation publique, que soulève toutes les atrocités, tous les crimes, toutes les fautes qui déshonorent aujourd'hui notre société, le président du conseil est demeuré froid et indifférent ; il a oublié qu'il était canadien, et sans la confiance des canadiens, il veut rester au pouvoir, il a oublié qu'il ne possède pas la considération même de ceux qui entourent la table du conseil exécutif, ou plutôt il ne s'en occupe pas, il veut rester au pouvoir ; il est un obstacle permanent à la marche ordinaire des affaires de l'administration telle qu'elle est, il n'y fait rien, il n'y peut rien, peu lui importe, il veut rester au pouvoir ; c'est sa manie, sa passion, son idée fixe.

« Malheureuse idée, fatale passion des honneurs, qui empêche ses compatriotes d'avoir, dans les conseils de leur souverain, leur part légitime d'influence, et dans les affaires, la justice et l'honnêteté ! Malheureuse passion, qui a placé tous les gens honnêtes du pays, à la merci d'étrangers et d'une vile populace ! qui a jeté le désordre dans tous les rangs de la société, l'immoralité et le crime dans les champs du peuple ; et qui a permis le meurtre de ses frères ; qui a amené le mépris sur le gouvernement de Sa Majesté, en faisant entrer les vendeurs dans le temple des droits et des libertés politiques, et en leur permettant de faire un vil trafic de ces droits et de ces libertés acquises par tant d'efforts et de combats ! Malheureuse idée de rester président du conseil, qui a fait tous ces *chercheurs de places*, qui assiégent tous les bureaux publics ; qui aurait voulu enfin, par la corruption et l'intrigue, diviser les canadiens-français, et qui l'aurait fait, si cela eût été possible !

« Tous les efforts ont été vains, et les derniers événements ont rallié tous les membres de la grande famille canadienne, même les plus indifférents aux variations de la politique. Tout le monde rappelle de tous leurs vœux M. La Fontaine et ses collègues au pouvoir, et le retour des jours de calme et de prospérité nationale de leur administration. On peut aujourd'hui pleinement apprécier la valeur de nos ex-ministres. De leur temps, on pouvait exercer tous ses droits de citoyens, faire non seulement des élections municipales, mais des élections générales, pour le parlement, sans crainte d'être massacrés, comme des bêtes fauves ; de leur temps aussi on n'avait pas à déplorer des désertions dans nos rangs ; on était fier d'être sujets anglais et de jouir des avantages de la constitution britannique, enfin la responsabilité ministérielle était une vérité.

« Ne désespérons pas, une providence pleine de sollicitude veille sur nos destinées. Quand le vase est trop plein il faut qu'il déborde ; le règne de l'injustice, plus que tous les autres ne peut durer.

« L'assemblée spéciale du conseil de ville aux fins d'élire un maire de la cité, a eu lieu hier soir. Il y avait 20 membres présents, le quartier Est ayant été défranchisé la veille de l'élection, pour exclure M. Bourret du conseil, qui, heureusement, vous savez, y est entré pour le quartier St. Antoine. M. Gibb, quoique illégalement élu, a pris son siège avec une majorité des voix, 11 contre 8. Il fut alors proposé que John E. Mills fut nommé MAIRE, en amendement à la proposition originale que M. Ferrier fut continué ; la division fut lie comme suit :

Pour—M. Bourret, Brantien, Connolly, Dorwin, Dufresne, Jodoin, Mills, Perrin, Tully, Ward,—10.

Contre—M. Footner, Gibb, Glennon, Gorrie, Kelly, Lyman, Lunn, Simms, Stuart,—9.

« M. Mills a donc une majorité d'une voix. Cependant il paraît qu'hier soir M. Ferrier et ses amis ne voulaient pas se tenir pour battus ; une proposition fut faite pour que M. Ferrier votât, et ce monsieur consentit à le faire, avec une grande répugnance. Alors la confusion, le désordre était dans le conseil, des cris, des vociférations, se faisaient entendre. Les mêmes hommes qui ont commis tant de violences aux dernières élections, avaient envahi la salle des séances de bonne heure et y étaient pressés, en foule, pour être témoins de leur triomphe jusqu'à la fin. Dire tous les détails honteux de cette scène, serait répéter ce que tout le monde connaît ; il n'y a plus de frein à la licence, il n'y a pas plus de respect pour l'intérieur du conseil de ville et l'honneur de la ville, qu'il n'y en a pour les droits et les libertés publiques des citoyens, aussi les cris, les injures, les menaces et les outrages, les voix de fait commis dans l'intérieur et à la porte du conseil de ville, étaient bien un bel échantillon de notre état de société.

« Quant à M. Ferrier, nous comprenons sa répugnance à voter lorsqu'il y a une majorité pour ou contre. S'il sait lire, il doit connaître les dispositions de section 44 de l'acte d'incorporation de Montréal. Nous citons textuellement du statut ouvert devant nous. « Le maire n'aura qu'une voix, la voix prépondérante. C'est-à-dire que le dit maire ou président n'aura voix en aucun cas, comme membre du Conseil, lorsqu'il présidera ainsi ; à moins que les voix soient comme nous dit, également divisées, Voilà le texte de la loi que M. Ferrier malgré son peu de science ne pouvait ignorer ; mais, Bah ! au Diable la loi, le droit, la justice, l'honnêteté ! Tout cela c'est du langage inutile sous l'administration actuelle.

« Nous sommes parfaitement d'opinion avec un grand nombre de nos concitoyens, qu'il n'y a qu'un remède à tous ces maux s'ils continuent ; c'est de sommer la minorité de 101 conseillers municipaux de s'abstenir d'assister aux séances du conseil, tant que la majorité consistera des membres élus par violence. Il faut deux tiers

Tableau des votes par le Sheriff pour le District de Montréal pendant le mois de Mars, 1846. Columns: Demandeurs, Défenseurs, Désignation des locataires et des Sûretés, La Partie d, Dates, Heures.

MAISONS A LOUER. A LOUER. Une maison maintenant occupée par l'Honorable PAPINEAU, encoignure des rues Craiz et St. Dominique, près de Champ de Mars.

A LOUER, DEUX MAISONS, sur la Place Albert, rue St. Urbain, bien finies, avec Bains, etc.

A LOUER, et possession au 1er Mai, une MAISON neuve, en pierres de taille, à deux étages, avec cour, remise, etc.

A LOUER, Degré à gré les MAISONS et dépendances situées sur le marché-neuf près des propriétés de S. GIRALDI et occupées par les Sieurs BLANCHARD et autres.

A LOUER. E haut de cette Maison un appartement situé dans la rue St. Gabriel au No. 31. Vis-à-vis l'Hotel du Canada, cette partie de maison peut convenir à une famille, ou à des bureaux de profession pour Bureaux. S'adresser au propriétaire.

GRANDE LOTTERIE DE GRAVURES. TOUS DES PRIX. A VIS.—En confirmation à un désir généralement exprimé, et afin que chaque Souscripteur puisse avoir un prix, les propriétaires ont respectivement...

Deux cent cinquante cinq prix moindres—valeur \$365. Billets \$1 chaque (et les liste gratis) chez R. et C. CHALMERS, 8, Grande rue St. Jacques, ou, les prix peuvent être vus.

LES personnes de la Campagne qui désireront des billets voudront bien les faire connaître à R. et C. Chalmers sans délai, car les listes se courent rapidement. Montréal, 30 janvier, 1846.

Sources DE VARENNES. TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION. MONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en vente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRE, de 90 pieds de front sur 180 pieds de profondeur...

UNE jolie MAISON, à un étage, nouvellement finie, et avantageusement située dans la Grande Rue du faubourg St. Antoine, ayant l'avantage d'un Jardin, Puits, Etable, Hangar et autres Bâtiments.

MAGASIN DE PROVISIONS, EPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c. EN GROS ET EN DETAIL. LES Soussignés remercient leurs amis et le public en général de leur bienveillant accueil...

SOCIETE DE NAVIGATION DU Richelieu. AVIS. LES Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FÉVRIER prochain leur TROISIEME ET DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription.

Agence a New-York. J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau Street. EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canada, vers les Etats-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBRESUX MANUFACTURERS, qui, à New-York et dans ses Environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe...

AVIS. LES personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servies qu'il elles le prennent à son Magasin. M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des Etats-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en cèdera à personne pour l'élégance des ouvrages qu'on voudra bien lui confier.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE. A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle : l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

ALMANACH DES ADRESSES. L. R. LACOSTE, Notaire Public, Office rue des Fortifications, No. 6.—2 mars. ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien Chimiste, Droguiste, No. 106, Rue St. Paul, Montréal.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester—16 jr. DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig, Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, Cer. DR. DORSONNENS, 2de porte à gauche St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 23, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent. DR. L. BOYER, No. 31, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig. DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent. J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques. L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à l'Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse. W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel. J. R. BERTHELOT, Avocat, No. 1, Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Belleur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada. P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

P. GOULET, MARCHAND-TAILLEUR, (RECEMMENT ARRIVE DE NEW-YORK.) L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr. Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc., etc.

A VENDRE, A DES CONDITIONS FACILES!! 1o. CEF superbe VERGER, formant l'encolure des rues Dorchester et Campeau. Une rue parallèle à la ligne de derrière doit être ouverte depuis la rue Laquechetière à celle de Ste. Catherine.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE. A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle : l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE.

TRAVAUX DU HAVRE. LES COMMISSAIRES POUR AMÉLIORATIONS DU HAVRE DE MONTRÉAL, donnent par les présentes avis, qu'ils recevront, à leur Bureau, jusqu'à SAMEDI, 21 MARS prochain, à DIX heures, A. M., des SOUMISSIONS.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE. STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier.